



## Coronavirus : Impacts sur les associations d'ErE

Depuis le début de la crise du coronavirus, le Réseau IDée cherche à s'informer et à informer et sonder ses membres en vue de relayer vers les pouvoirs publics les inquiétudes de notre secteur.

**A**insi, quatre newsletters Infor'Membres ont été envoyés sur cette question et d'autres le seront encore. Un encadré « coronavirus » a été créé sur la page Espace membres où vous pouvez retrouver tous les documents utiles liés à cette crise. N'hésitez pas à la consulter régulièrement :

<https://www.reseau-idee.be/espace-membres>

Un café débat virtuel a été organisé avec les membres fin avril, sur "en quoi le coronavirus bouscule nos pratiques d'ErE?". Cette question et ses suites feront l'objet d'un prochain numéro du bulletin de liaison Infor'IDée, à paraître en juin.

En outre, le Réseau IDée collabore étroitement avec IEW dans le cadre de la crise du coronavirus, et a interpellé différents ministres (voir Infor'membre n°3 et 4). Il en résulte notamment l'immunisation des subventions pour notre secteur. D'autres inquiétudes demeurent, que nous continuons à relayer au sein des cabinets et administrations.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou suggestion via les adresses suivantes :

[coronavirus@reseau-idee.be](mailto:coronavirus@reseau-idee.be) - [coronavirus@iew.be](mailto:coronavirus@iew.be)

### Premiers résultats de l'enquête « membres » sur l'impact de la crise

Le 31 mars, le Réseau IDée lançait une enquête auprès de ses membres afin de pouvoir objectiver auprès des pouvoirs publics l'impact socio-économique de la crise du coronavirus sur nos structures. Inter-Environnement Wallonie a également relayé l'enquête auprès de ses propres membres. Des premiers éléments d'analyse ont déjà permis de transmettre quelques données chiffrées au Gouvernement wallon (via le cabinet Henry).

L'enquête n'est pas encore finalisée. A ce jour, nous avons reçu les réponses de 32 associations. Si votre association n'y a pas encore répondu, merci de le faire au plus vite (via la page espace membres de notre site) !

En attendant l'analyse complète, voici déjà quelques tendances marquantes :

### Des centaines d'activités annulées d'ici juin

Les chiffres, selon la taille de l'asbl, varient d'une dizaine, pour une petite structure, à plus de 150 activités annulées (d'ici la fin du mois de juin) pour des plus grosses structures (telles les Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement ou des centres d'accueil pédagogiques).

### Des pertes financières de plusieurs dizaines de milliers d'euros

Une grande majorité (78%) des réponses confirment que les rentrées financières liées aux activités représentent une rentrée d'argent indispensable pour assurer le bon fonctionnement de leur structure (les recettes d'activités peuvent représenter jusqu'à 20% des recettes globales). En fonction du nombre d'activités annulées d'ici fin juin, les pertes financières varient dans une fourchette de 10.000€ à 120.000€, avec une moyenne tournant autour de 40.000€.

<b>Le coin du juriste</b>	1
• Coronavirus : impacts sur les associations d'ErE	
<b>Espace membres</b>	3
• Décryptage des jeux-cadres de Thiagi	
<b>On y était</b>	3
• La nature un terrain de jeu pour l'ATL	
<b>Point de vue</b>	4
• Recherche associative : quelle légitimité ?	
• Recherche associative : quelle légitimité ?	6

**INFOR'IDée** est le bulletin de liaison trimestriel des membres effectifs du Réseau IDée

#### Édition et diffusion

Réseau IDée asbl - 266, rue Royale à 1210 Bruxelles -  
T. 02 286 95 70 - [info@reseau-idee.be](mailto:info@reseau-idee.be) - [www.reseau-idee.be](http://www.reseau-idee.be)  
N° d'entreprise : BE 0445.500.808 - RPM Bruxelles  
N° de compte : BE98 0012 1241 2393

#### Ont collaboré à ce numéro

• Marie Bogaerts • Christophe Dubois • Karima Mettioui • Damien Revers • Joëlle van den Berg •

#### Mise en page

César CARROCERA GIGANTO



### **Le chômage temporaire est inévitable pour de nombreuses associations, à court ou moyen terme**

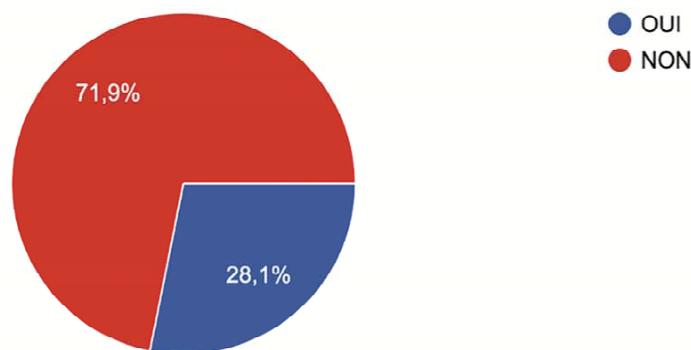
A la date du 31 mars, déjà plus de 28% des asbl ont eu recours au chômage temporaire pour une partie de leurs travailleurs et travailleuses. Pour celles qui n'y ont pas encore eu recours, le télétravail est en général privilégié (sans être indemnisé). Toutefois, à moyen terme, 35% des associations déclarent qu'elles devront y recourir, et dans certaines

structures, cela peut impacter une trentaine de personnes. Pour les structures plus importantes, la trésorerie et les réserves permettent de tenir le coup, mais jusqu'à quand ?

La plus grande inquiétude des asbl concerne l'immunisation, le maintien des subventions en cas de recours au chômage temporaire.

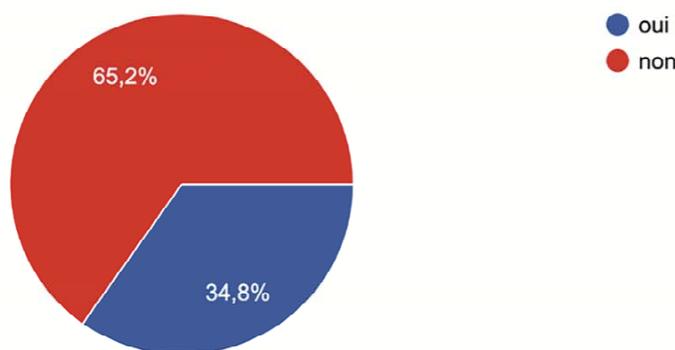
### III. Dans le contexte de la crise du covid, à la date du 31 mars, avez-vous déjà eu recours au chômage temporaire ?

32 ses



### 3.b. Si NON, pensez-vous que vous devrez mettre prochainement vos travailleurs en chômage temporaire ?

23 ses



### **Un soutien des pouvoirs publics indispensable à la survie**

Pour plus de 55% des associations, la survie de la structure est menacée si les pouvoirs publics ne prennent pas des mesures (financières et autres) pour soutenir le secteur environnemental.

Nous continuons le suivi et nous vous tiendrons régulièrement informés.

Prenez soin de vous.

Pour le Réseau IDée,

Damien Revers



## des jeux-cadres de Thiagi

Suite au sondage\* réalisé auprès de nos membres, vous êtes nombreux-ses - 65% des 25 répondant-es - à connaître les jeux-cadres et à les avoir déjà utilisés au sein de votre activité professionnelle. Petit tour d'horizon « méthodo ».

**I**ncontournables pour certain-es, mystérieux pour les autres, les jeux-cadres de Thiagi sont de plus en plus utilisés comme technique d'animation de groupe, de facilitation de réunion, de construction collective, ou encore d'apprentissage en ludo-pédagogie. Mais au fond, c'est qui ou plutôt c'est quoi Thiagi ?

Sivasailam Thiagarajan, dit Thiagi, est connu pour avoir popularisé le concept de jeu dans l'apprentissage et dans l'émergence en intelligence collective. A l'origine de la création des jeux-cadres, qu'il définit lui-même comme « une structure d'activité interactive vide de contenu, que l'on remplit en fonction de ses besoins », l'aspect ludique constitue une dimension fondamentale de l'expérience, favorisant les échanges et nourrissant la matière abordée grâce à la créativité des participant-es.

L'agencement des jeux développés par Thiagi comporte toujours deux aspects distincts : le contenu, c'est-à-dire le sujet, et la procédure, c'est-à-dire les règles. Adaptable en fonction du contexte et de ses contraintes (temps disponible, nombre de participant-es, niveau de connaissance du sujet, etc.), la procédure est détaillée dans le déroulé du jeu en suivant plusieurs phases : recherche individuelle, réflexion collective, émergence en sous-groupe, mise en commun, synthèse et débriefing. En d'autres termes, si les règles sont toujours les mêmes, le contenu sera, de facto, toujours différent puisqu'il dépendra des objectifs définis et des participant-es présent-es.

### Envie de tester ?

Près d'une centaine de jeux sont disponibles - des « jeux-cadres » mais aussi des jeux à thèmes, des jolts (activité très brève qui déclenche la réflexion des participant-es sur un sujet donné) - accessibles en ligne et libres de droit, ce qui permet une appropriation variable à l'infini pour les animateurs-trices, enseignant-es, formateurs-trices désireux-ses de tester les outils conçus par Thiagi.

Voir la base de données collaborative Le Thiagipedia :

<https://ressources.mieux-apprendre.com> ou encore sur [www.thiagi.com](http://www.thiagi.com)

### Ils et elles l'utilisent en ErE

Généralement appréciés car ils offrent l'avantage de construire des journées animées permettant aux adultes de sortir de leurs habitudes, les jeux-cadres sont utilisés par les acteurs et actrices de l'ErE lors de formations, animations, accompagnements de projet et réunions afin d'entrer dans un sujet, se mettre en action ou produire une réflexion. Voici ce que certains membres de notre réseau en pensent :

**Donatienne - IEC** « Un super outil que nous utilisons à l'envi à l'IEC, et qui permet de vraiment construire des journées variées, actives et ludiques. Attention à ne pas en abuser, parce que le principe de l'émergence en sous-groupes donne parfois un sentiment d'éclatement en termes de contenus. Attention aussi au phénomène de "concurrence" entre les sous-groupes et à l'esprit de compétition qui peut en ressortir. »

**Jacques Valentin - IEC** : « Le découpage hyper précis des séquences est parfois difficile à appréhender et l'avoir fait une fois avant est souvent très utile... De l'entraînement donc. Mes favoris : Jeux conférence dit du sablier, cadène, jolt "changement"... »

**Yvan Mahaux - Éducation Environnement** : « J'ai utilisé les "jeux cadres - brainstorming" en accompagnement de projet (formations) et en animation de réunion. »

**Amel Chior - écoconso** : « J'aime beaucoup l'outil Bingo, utile pour réviser un contenu, prendre conscience de ce que l'on sait et ce que l'on ne sait pas encore. »

**Christophe Vermonden - Cercles des Naturalistes de Belgique** : « J'attribue la côte de "moyennement satisfaisant" aux jeux cadres "de 5 en 5", "jeu des enveloppes", jeu conférence, bingo... »

**Véronique Hollander - IEW** : « Le jeu est intéressant pour permettre aux participant-es d'entrer dans un sujet et/ou de produire des actions, mais nous ne l'avons peut-être pas utilisé à bon escient parce que l'objectif de la rencontre n'a pas abouti au mieux de ce qu'il aurait pu être. Jouer avec des adultes est possible et les aide à sortir de leurs habitudes et ça c'est ultra positif. »

On espère que cet article vous donnera envie de jouer ;-)

Natacha et Marie\*

\* Merci à vous ! Adalia, Cheval et Forêt, CNB, CRIE de Mouscron, CRIE de Spa, Cuisine Sauvage, Ecoscénique, Éducation Environnement, IEC, Maison Verte et Bleue, Natecom, Nature Attitude, Parc Naturel des Hautes Fagnes, Rencontre des Continents et WWF.

## On y était : La nature un terrain de jeu pour l'ATL

**Les** richesses de la pédagogie du dehors ont plus que jamais le vent en poupe. En effet, 300 personnes, dont le secteur de l'accueil des enfants de 3 à 12 ans (et plus), se sont retrouvées le 4 mars dernier dans le surprenant Centre de Délassement de Marcinelle pour participer au colloque intitulé « La nature, un terrain de jeu pour l'Accueil Temps Libre ? ». Et pour insuffler du « dehors » aux secteurs de l'accueil extrascolaire, des centres de vacances et des écoles de devoirs, la Coordination Accueil Temps Libre a fait appel à deux personnalités bien connues chez nous : Sarah Wauquiez, initiatrice de l'école du dehors en Suisse, et Louis Espinassous,

pionnier de l'éducation à la nature.

Dominique et Natacha, chargées de mission au sein de notre service pédagogique, ont épinglé quelques belles initiatives éducatives dehors : l'asbl GATA et son terrain d'aventure du Péri, l'école de Clerheid et son Camp Robinson, l'école libre de Saint-Vaast ou encore l'école Saint-Pierre de Montignies-sur-Sambre.

Retrouvez les coordonnées du coordinateur ou de la coordinatrice ATL de votre commune via le site de l'ONE :

<https://bit.ly/2XZmjf3>



# Recherche associative : quelle légitimité ?

En cette période de confinement nous invitent à réfléchir au sens de nos pratiques professionnelles, nous auscultons la place de la recherche associative au sein de notre secteur. Les associations d'ErE peuvent-elles produire de la connaissance scientifique ? Et nous, reconnaissons-nous l'expertise en ErE issue d'autres secteurs ?

**L'**utilité pour les asbl de produire des analyses, études et recherches est diverse. Citons p.ex. obtenir un financement, évaluer l'impact d'un projet d'ErE, créer un partenariat, co-construire des savoirs, faire remonter ce qui se fait sur le terrain pour l'étudier, le valoriser ou l'évaluer, apporter des contenus théoriques et/ou de la matière à réflexion aux pratiques de terrain.

Au-delà de ces utilités pour le secteur de l'ErE, la vulgarisation et la production d'analyses répondent à des enjeux politiques importants concernant l'ensemble de la société. En effet, riches de leurs savoirs de terrain, les asbl ont un rôle à jouer en termes de vigilance critique et de balancier par rapport aux connaissances produites par les expert-es.

## Quelle (im)posture

Cependant, il n'est pas toujours aisé pour une asbl d'oser jouer ce rôle critique, ni surtout de prendre sa place dans le domaine de la production des connaissances, encore souvent attaché au savoir académique qui, comme le souligne Bourdieu, est empreint de rapports de forces et de luttes. Cette concurrence sert, selon Bourdieu, à asseoir le monopole de la compétence scientifique définie comme *la capacité de parler et d'agir légitimement (c'est-à-dire de manière autorisée et avec autorité) en matière de science* (1976 cité dans Vienne). Vu sous cet angle, on comprend pourquoi les associations peuvent ressentir un manque de confiance voire un sentiment d'imposture à produire de la connaissance dite scientifique. D'autant que cette reconnaissance scientifique repose, notamment, sur l'expertise apportée par les comités de lecture de revues scientifiques (Ramus, 2014) composés... d'expert-es académiques !

Dans un contexte associatif, une recherche-action a peu de chance d'être reconnue par ces grandes revues même si une démarche scientifique rigoureuse (question problématisée, élaboration d'hypothèses et confrontation de celles-ci aux faits) sous-tend la recherche. Dans le champ de l'éducation à l'environnement, Dominique Cottureau met en avant ces freins à la légitimation et à la validation, dans le cadre d'une recherche-action menée avec quatre associations bretonnes en tant que chercheuse salariée. Ainsi, même si les savoirs et savoir-faire produits par cette recherche-action étaient généralisables et en capacité d'être transmis, cette recherche n'a pas pu être validée scientifiquement (p.17-34).

Le choix des fondateurs de la recherche-action participative de quitter les cercles universitaires (Fonseca, p.10-11) prend ici tout son sens. Elle permet d'expérimenter un autre type de production du savoir, accordant à chaque personne l'habileté à réfléchir à ses propres problèmes et à produire de la connaissance pour l'action

(Bidou, p.11). Ce type de recherche visant une éducation émancipatrice et transformatrice de la société vient ébranler ce postulat profondément ancré dans notre culture occidentale qu'est la séparation entre savoir savant et savoir profane. Se libérer de ce postulat autorise alors la valorisation des pratiques d'ErE de terrain et, surtout, cela offre une source précieuse de connaissances, indispensable pour appréhender les enjeux sociaux-environnementaux actuels. En effet, les savoirs dits d'experts ne peuvent plus à eux seuls saisir la complexité de nos sociétés où la question de l'incertitude n'a jamais été aussi prégnante.

Au sein du secteur associatif français, la légitimité des savoirs de terrain est évidente. Cela est sans doute lié au fait que « *l'éducation à l'environnement revendique depuis l'origine un dialogue entre chercheurs et praticiens de l'éducation formelle et non formelle* » (Bidou, p.8). C'est moins le cas en Belgique. Néanmoins, on observe une certaine fierté voire une revendication identitaire à pouvoir produire de la connaissance de terrain par opposition aux connaissances plus théoriques produites par les académicien-nes.

Cette conscience de la richesse de l'ancrage de terrain ne rend pas pour autant le travail collaboratif entre universitaires et associations aisé. De même que la sous-culture de l'ErE légitimant le savoir profane et la co-construction des savoirs ne rompt pas assez la frontière existant entre le milieu associatif et les universités. La méconnaissance mutuelle de ces deux milieux n'aide pas à créer des liens. Nous avons interrogé l'IEP (Institut d'eco-pédagogie) à ce sujet (*lire ci-dessous*). Cette méconnaissance, nous pouvons la sentir, notamment, à travers les précautions langagières utilisées par l'IEP lorsqu'il parle du travail de recherche des universités, mais aussi à travers la vision erronée des chercheurs et chercheuses réduisant les pratiques d'ErE en FWB à l'éducation à la nature<sup>1</sup>. Comme le souligne l'IEP, il y a tout un travail de rapprochement à effectuer, notamment en termes de traduction du champ lexical des deux secteurs. Il ne faut pas non plus négliger les rapports de forces existants - souvent inconscients - et ainsi, comme le suggère l'IEP, travailler sur ce concept de praticien-ne - chercheur-se afin de soutenir les associations sur le terrain de la recherche.

## On est toutes et tous l'ignorant-e de quelqu'un

Dans l'optique d'une démocratisation du savoir à toutes les échelles, il est intéressant de réaliser aussi notre autocritique en tant que secteur de l'Éducation à l'Environnement par rapport aux autres personnes, hors secteur ErE, avec qui nous travaillons.

Sommes-nous, par exemple, dans une relation de réelle réciprocité avec les enseignant-es ? Acceptons-nous l'idée que ces personnes soient autant que nous habilitées à produire de la connaissance en ErE ? Certes, ce ne sera pas les mêmes savoirs qui seront générés, mais c'est justement en cela que c'est intéressant !



Acceptons-nous aussi l'idée que l'expertise en termes d'écologie peut aussi se retrouver au sein des associations travaillant en milieu populaire ? Si le savoir, comme nous l'avons vu, est une source de pouvoir et de rapport de force, Ouassak (2020) nous montre que l'écologie en tant qu'outil émancipateur, l'est tout autant. Elle met en lumière les stratégies de disqualification des luttes écologistes lorsque celles-ci sont portées par des personnes issues de classes populaires. Cette non-légitimation émane pourtant aussi d'organisations de gauche prônant l'écologie. En effet, comme Bourdieu (1976) le mentionnait à propos du monopole de la science, il existe aussi un monopole de l'écologie où certaines catégories sociales privilégiées s'octroient le droit de décider qui a la capacité de parler et d'agir légitimement dans le domaine.

Karima METTIOU

<sup>1</sup> Francine Pellaud (2016), en basant ses propos sur une étude menée par Gruslin M. (concernant la formation en EDD en Belgique, parue dans les cahiers pédagogiques) dresse un tableau des pratiques de l'ErE comme étant essentiellement naturaliste. « *En Belgique, l'EDD n'est pas encore réellement entrée dans les moeurs. L'ErE reste prédominante, tournée essentiellement vers une approche de la nature. Ceci peut expliquer le fait que la Belgique n'a pas construit de référentiel de compétences spécifiques à l'EDD* ».



## Bibliographie

Bourdieu, P. (1976). Le champ scientifique. *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol 2, n°2, pp.88-104. Cité dans : Vienne, P. (2011). Epistémologie des sciences sociales : Pierre Bourdieu et la sociologie du champ scientifique. Cours. Document non publié, Université de Mons, Mons.

Bidou, J. E. (2016). Entre deux mondes, la recherche associative en éducation à l'environnement. *Education relative à l'environnement : Regards-Recherches-Réflexions*, Vol.13-1, p.7-16.

Cottureau, D. (2016). Recherches-actions associatives : Le praticien réflexif ou la recherche sans « chercheur ». *Education relative à l'environnement : Regards-Recherches-Réflexions*, Vol.13-1, p.17-34.

Fonseca, C. (2017). La recherche-action participative à l'épreuve des faits. *Outils pédagogiques*, n°18, Antipodes, Iteco.

Pellaud, F. (2016). « Interdisciplinarité, compétences, pédagogie de projet et éducation en vue d'un développement durable », Chapitre 6, Arnaud Diemer éd., *Education au développement durable. Enjeux et controverses*. De Boeck

Ramus, F., « Comprendre le système de publication scientifique », Association Française pour l'Information Scientifique, Publié en ligne le 30 août 2014. Consulté le 24 avril 2020

Ouassak, F. (2020). « Tout est fait pour que les classes populaires ne se saisissent pas de l'écologie », propos recueillis par Aurélien Berthier, analyse #04, Agir par la Culture, PAC.



# Recherche en ErE : *par et pour le terrain*

Comment ce travail de recherche et de réflexion est-il pensé et vécu par un de ses acteurs historiques : l'Institut d'Eco-Pédagogie (IEP) ? Interview.

**La recherche a toujours fait partie des missions de l'IEP, en complément à la formation. Aujourd'hui, vous êtes en attente d'une reconnaissance de ce métier par l'Education permanente. Qu'est-ce qui guide le choix de vos sujets de recherche ?**

Pour notre plan quinquennal en Education permanente, on a identifié deux thématiques : la « militance » et la « relation enfant / nature ». Ces deux thématiques structurent l'ensemble des actions de l'asbl. La recherche et les analyses font partie de ces actions au même titre que les formations ou la création d'outils pédagogiques. Pour nous, la recherche et l'analyse sont une façon de créer du contenu, d'alimenter les formations et inversement.

Toutes les questions abordées à travers les analyses viennent du terrain par le biais des formateurs avec qui nous discutons. D'autres questions à traiter remontent aussi via le comité éditorial et l'équipe. Parfois, ça peut être le processus inverse : un questionnement en équipe qui vient apporter de la matière à réflexion aux pratiques de terrain, mais dans tous les cas, l'analyse s'inscrit toujours dans un processus. Elle ne peut jamais être le fruit d'une pensée de bureau. Et pour la recherche-action, encore plus ! Pour la recherche, on développe généralement des partenariats, comme récemment avec des acteurs de terrain en Belgique et

en France pour une recherche sur les pratiques éducatives en pleine nature. C'était l'occasion d'échanger des outils et d'avoir des résultats peut-être plus larges.

**Quelles différences établissez-vous entre analyse et recherche participative ?**

La différence se situe surtout au niveau de l'ampleur. Les analyses sont des produits plus courts (quelques pages), au sujet plus restreint. On en a écrit une dizaine l'an passé [NDLR : à retrouver sur [www.institut-eco-pedagogie.be](http://www.institut-eco-pedagogie.be)]. La temporalité est aussi différente : la recherche est plus longue, avec un processus cyclique de va-et-vient avec les acteurs de terrain, en co-construction. Pour l'analyse, on ne sait pas écouter le même nombre de voix. Et la posture épistémologique est celle d'un savoir situé porté par une vision engagée sur la thématique.

Le public et les thématiques abordées sont aussi différents. Les analyses portent sur des thématiques en lien avec des enjeux de société pouvant concerner, intéresser, et interpeller tout le monde. La recherche est plus spécifique et le public plus ciblé, notamment les personnes avec qui l'on mène la recherche participative. Ceci dit, on n'a pas non plus envie d'avoir un rapport de recherche « super académique » qui ne serait lu et compris que par des scientifiques. On fera toujours en sorte que les résultats soient un

maximum lus, saisis et diffusés. Et aboutiront peut être à des formations avec, par, pour les acteurs de terrain.

**Quelles formations, expertises et compétences en termes de savoirs, savoirs-être, savoir-faire, avez vous dû développer pour mener ces analyses et recherches ?**

Des compétences en sciences humaines, pour être capable d'être à l'écoute du terrain, d'utiliser des méthodologies d'enquête et d'analyse de données, et avoir un minimum de connaissances théoriques sur le fonctionnement de la société et des individus.

Il faut aussi un intérêt ou une formation qui touche à la pédagogie, à l'environnement ou à la nature. L'avantage dans notre équipe est d'avoir un point de vue interdisciplinaire mêlant sciences humaines et sciences dures, permettant d'adopter un regard global sur les problématiques. J'ajouterais aussi la nécessité d'un esprit critique, une capacité de prise de recul. Enfin, il faut pouvoir se dire qu'on ne peut pas tout savoir et être capable d'aller chercher ailleurs ce dont on a besoin, dans d'autres secteurs, que ce soit académiques ou associatifs. Sans oublier notre héritage, l'expérience de l'IEP en la matière, qu'il faut transmettre lorsque l'équipe change.

**Que pensez-vous de la marge de liberté et des moyens financiers accordés aux associations pour mener leurs analyses et recherches ?**

Au niveau du financement, on a obtenu une subvention de la Wallonie. Des démarches sont également en cours auprès d'acteurs privés. Mais c'est essentiellement financé par l'Education permanente. Grâce à l'assouplissement du décret, nous avons à présent une plus large palette de types de productions<sup>1</sup> à faire valoir. Un lissage sur 5 ans est aussi prévu permettant d'atteindre le quota de publications fixé sur cette période. Cela permet à une association qui vit des difficultés une année, de pouvoir se relever une autre...

La difficulté est que l'on est en attente de reconnaissance pour cet axe [NDLR: *interview réalisée en 2019*]. Pour être reconnu, on doit déjà prouver un nombre conséquent d'analyses, tout en étant en sous-effectif pour le faire. On doit atteindre les chiffres, réaliser les productions avant même d'avoir les financements. Du coup, on fait avec nos moyens. Par exemple, les analyses sont censées s'appuyer sur un processus de co-construction du savoir. En amont, il s'agit, par exemple, d'aller recueillir les besoins sur le terrain, d'aller voir ce qui se fait dans d'autres secteurs pour produire l'analyse. Mais pour le moment, avec les moyens disponibles, ce processus de co-construction du savoir se réalise principalement avec l'équipe et le comité éditorial. On aimerait à terme l'élargir.

On a beaucoup d'idées mais encore peu de moyens pour les concrétiser...

Concernant le travail plus long de recherche-action, il est très peu financé, excepté par l'Education permanente. Car cela ne rentre pas dans les critères de demande de subvention classique, étant donné que les résultats ne sont pas forcément rapides, ni visibles... en tout cas, on ne peut les prévoir à l'avance. A Bruxelles, il existe le programme de financement Co-create, permettant de financer la recherche-action participative en matière de résilience urbaine et d'innovation sociétale, mais pas en Wallonie.

### **Le travail de recherche et d'analyse que vous effectuez au sein de l'IEP se distingue-t-il des recherches produites en milieu académique ?**

Historiquement, le monde académique s'intéressait à l'ErE. Notamment la FUL (depuis intégrée à l'ULG), et son directeur Louis Goffin, en partenariat étroit avec la québécoise Lucie Sauvé, sont des figures historiques en matière de recherche en ErE. Il a été fondateur et président du Réseau IDée, il y a une trentaine d'années. Il y avait un lien fort. C'est aussi la FUL qui a organisé le premier colloque en ErE en Belgique francophone et a publié les premiers numéros de la première revue internationale dédiée à la recherche en ErE, mission reprise par l'UQAM depuis pas mal d'années.

Entre 1996 et 2009, l'IEP a participé à 6 projets de recherche en collaboration avec l'Université de Liège. Nous entretenons encore aujourd'hui des liens privilégiés avec cette université (notamment dans le cadre de nos formations). Pour des projets de recherche, l'enjeu est de s'accorder sur la façon de concevoir une recherche, sur les méthodologies, sur les enjeux. Les universités sont généralement ouvertes à nos propositions, mais les financements sont difficiles à capter pour de tels projets.

La recherche-action participative que nous développons actuellement s'appuie sur un ancrage associatif très riche. La question vient du terrain et vise un impact sur le terrain, une transformation. Dans la littérature en ErE, le rôle des associations dans leur action de recherche fait d'ailleurs référence à la notion de « praticien-chercheur ». A travers cette démarche, nous souhaitons renforcer le dialogue et les liens entre le monde associatif et le monde académique, et développer des approches complémentaires, ce qui est très riche.

### **Pouvez-vous vous appuyer sur un département académique de recherche en ErE ?**

Si on veut, par exemple, avoir un avis d'expert ou un regard académique sur ce que l'on fait, il n'y a pas UN département vers lequel on peut se tourner. On peut aller voir du côté des départements d'anthropologie, de psychologie, de psychopédagogie... Mais ce n'est pas évident d'identifier les acteurs qui peuvent nous aider à créer ces ponts entre l'associatif et le milieu académique.

Nous n'avons pas les mêmes référents, le même langage, il y a vraiment un travail d'appropriation à faire. Il y a aussi un master de gestion de l'environnement à l'ULB et à l'UCL. Des étudiants ont fait leurs mémoires sur l'ErE dans le cadre de ces masters, sans nécessairement impliquer le réseau associatif belge. Certains mémoires sont super intéressants, mais restent dans une approche naturaliste, scientifique de l'ErE, orientée gestion de l'environnement. On s'éloigne de la pédagogie.

### **En quoi la recherche en ErE influence-t-elle les pratiques de terrain ?**

L'idéal, ce serait que ce soit dans les deux sens. Une perméabilité : la recherche qui influe sur le terrain et le terrain sur la recherche.

Mais les lieux d'échanges entre chercheurs et acteurs de terrain manquent. Pourtant, les chercheurs sont plutôt demandeurs d'échanges avec les acteurs de terrain, et inversement. Je crois qu'il y a encore du boulot pour faire se rencontrer ces deux milieux. Il y a, en tant qu'associations, une place à prendre !

Propos recueillis par Karima Mettioui

<sup>1</sup> L'axe trois du Décret de l'Education Permanente - récemment mis à jour en 2019 - prévoit les types de productions suivants : les services, centres de documentation, outils, analyses, études et recherches participatives.

